

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 4

Artikel: Quoi de nouveau à la flotte suisse de F/A-18?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fait que des détails auxquels une instruction appropriée peut remédier.

Formes particulières d'engagement, les *Peace Support Operations* exigent un degré élevé d'interopérabilité qui, à notre avis, ne peut s'acquérir que par la maîtrise théorique préalable des opérations conventionnelles. L'interopérabilité est en ef-

fet plus qu'un terme technique, c'est une culture !

Patience, bonne volonté et ouverture d'esprit sont des «must» lorsque des officiers d'horizons et de cultures différentes ont à travailler ensemble.

Enfin, ce type d'exercice est l'occasion de rencontrer des personnes qui ont l'expérience du feu, et une occasion supplémentaire de préparer et d'en-

traîner nos officiers d'état-major.

Si notre pays a bâti sa réputation de valeur militaire sur le sang de ses mercenaires, alors il est juste que nous la maintenions avec la sueur de nos officiers et que nous n'hésitions pas à les engager systématiquement dans des exercices du PPP.

S. Cz.

Quoi de nouveau à la flotte suisse de F/A-18?

■ **Livraison ponctuelle des 34 appareils.**— Le Groupement de l'armement a remis dans les délais aux Forces aériennes les 34 F/A-18. Cette acquisition a coûté environ 200 millions de francs de moins que ne le prévoyait le budget. Les affaires compensatoires avec les Etats-Unis ont atteint 2,1 milliards de francs. Les engagements pris par les Américains de compenser intégralement jusqu'en 2003 les coûts de l'avion par des commandes auprès de l'industrie suisse sont déjà presque intégralement tenus. Plus de 350 firmes, en grande partie des PME, ont participé à ces affaires. Les fabricants américains du F/A-18 sont entrés en contact avec 1800 entreprises suisses.

■ Dans le courant de l'an 2000, les F/A-18 de type C et D ne seront plus fabriqués, l'achat d'appareils d'occasion de l'US Navy ou d'autres forces aériennes n'est pas possible, l'acquisition de F/A-18 de type plus ancien, mis au niveau D coûterait très cher en argent et en temps, sans pour autant exclure des risques. Tout cela pour dire que le problème du remplacement des *Mirage* d'exploration n'est pas encore résolu...

■ En 1998, le commandement des Forces aériennes suisses avait interdit de tirer de la munition de combat avec les canons de bord du F/A-18. En Finlande, un obus de guerre avait explosé à la sortie du tube et un appareil de l'US Navy s'était écrasé après un tir de munition d'exercice. Les enquêtes ont permis d'autoriser à nouveau le tir d'obus de guerre, mais pas d'obus d'exercice. Le canon est employé dans l'appui au sol, mais très rarement en combat aérien où l'on engage le missile radar *AMRAAM* et le missile infrarouge *Side-winder*. Les F/A-18 suisses ne font pas d'appui au sol...

